



## Réseau des Délégués Régionaux Ingénierie de Formation (DRIF)

### Diplôme :

Baccalauréat Professionnel Conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin

### Champ de compétences :

Pilotage technique de l'activité d'élevage et de l'hébergement

Indications de contenus, commentaires

### Situations professionnelles significatives :

- Choix des productions et des services mis en marché
- Gestion intégrée de la santé animale
- Organisation des différents espaces d'accueil des animaux
- Choix de l'alimentation des animaux
- Elaboration d'une stratégie de sélection des reproducteurs

### Finalité :

Définir une conduite technique de l'activité permettant d'atteindre les objectifs fixés dans un contexte de transitions.

## **Responsabilité / autonomie :**

Le chef d'entreprise doit s'assurer de la pérennité de l'activité en proposant des animaux et des services adaptés à la configuration de ses locaux et aux attentes de sa clientèle. A ce titre, il est attentif aux tendances du marché du territoire dans lequel il s'inscrit et aux actualités qui peuvent l'impacter. Il veille notamment à la complémentarité des espèces et/ou des races proposées au regard de l'offre et de la demande mais aussi des caractéristiques de fécondité et de rusticité. Il définit également le nombre de portées utiles ainsi que les périodes à favoriser au regard du marché, de la saisonnalité et de l'activité de pension, le cas échéant.

Il est autonome dans l'élaboration de sa stratégie de sélection des reproducteurs mais il s'appuie sur l'expertise de partenaires tels que la Société centrale canine (LOF), la fédération pour la gestion du LOOF ou les clubs de races. Il détermine le nombre de reproducteurs nécessaires pour atteindre ses objectifs et limiter les facteurs de risques financiers. A ce titre, il définit les races à privilégier et le nombre de reproducteurs nécessaires au regard de leurs caractéristiques de reproduction, de leur âge prévisionnel de réforme et des objectifs de rentabilité. Il sélectionne des reproducteurs selon leurs origines génétiques et caractéristiques physiques de façon à répondre aux attendus des livres des origines et/ou de la clientèle. Dans ce domaine, il veille en particulier à éviter la consanguinité et les hypertypes afin de garantir la bonne santé et le bien-être des animaux à naître.

Il est responsable de la santé des animaux hébergés dans l'entreprise. A ce titre, il détermine le ou les types d'alimentation des animaux hébergés selon leurs besoins et la configuration de l'entreprise. Il veille à leurs qualités nutritionnelles ainsi qu'à leur empreinte carbone. Il combine également les actions de prévention et de soins aux animaux, de préférence sans recours aux antibiotiques. Lorsque cela se révèle nécessaire, en lien avec un vétérinaire partenaire, il utilise des traitements ciblés sur les individus affectés en respectant les doses et durée de traitement prescrites. L'ensemble de ces actions est répertorié dans le registre de suivi sanitaire et de santé des animaux. L'éleveur s'attache donc à maintenir l'équilibre du système biologique des animaux notamment à travers l'organisation des différents espaces d'accueil. Il est responsable de l'adaptation des locaux aux contraintes légales mais aussi besoins spécifiques des animaux en terme de conditions d'ambiance. Il définit l'organisation spatiale et matérielle par type d'accueil dans une logique de zonage sanitaire matérialisée dans le règlement sanitaire de l'élevage. Il veille particulièrement à la conception et à la localisation de la maternité en raison de la fragilité du système immunitaire des nouveau-nés, des enjeux de familiarisation et de son caractère stratégique. De même il doit dissocier les espaces dédiés à l'élevage de ceux dédiés à la pension et prévoir une zone de quarantaine pour accueillir les animaux extérieurs. Il aménage également les espaces extérieurs sécurisés auxquels les animaux doivent avoir accès quotidiennement, dès lors que leur développement et leur état de santé le permettent.

### **Environnement de travail :**

Le choix des productions et services mis en marché, l'élaboration de la stratégie de sélection des reproducteurs ainsi que le choix de l'alimentation et donc d'un fournisseur partenaire s'appuient sur une veille réalisée sur Internet dans un espace administratif de l'entreprise mais également à travers ses échanges avec la clientèle et les partenaires et collectifs professionnels. Ces échanges peuvent avoir lieu au sein de l'entreprise ou à l'occasion d'évènements extérieurs. La sélection des reproducteurs de certaines races peut impliquer des déplacements sur de longues distances, en France ou à l'étranger. Quel que soit la taille de l'élevage, le chef d'entreprise élabore sa stratégie sanitaire et de santé en partenariat avec un vétérinaire au sein de l'entreprise. Celle-ci se traduit par la rédaction du règlement sanitaire de l'élevage ainsi que par une à deux visites de contrôle des locaux.

L'organisation des espaces d'accueil des animaux est soumise au Règlement sanitaire départemental, à la réglementation municipale et parfois à des cahiers des charges de lotissements complémentaires qui imposent des normes visant au respect de la tranquillité du voisinage. Au-delà de 10 reproducteurs, il devra présenter un dossier à Direction départementale de protection des populations (DDPP).

L'ensemble de ces démarches requiert un travail administratif important réalisé au sein de l'entreprise.

### **Indicateurs de réussite :**

- Santé des animaux
- Taux de natalité
- Faible taux de mortalité
- Faible taux de contamination et d'infestation d'insectes ou de nuisibles
- Utilisation maîtrisée des traitements
- Bien-être des animaux

### **Savoirs (de référence cités par les professionnels) :**

- Règles sanitaires et de protection animale auxquelles doivent satisfaire les élevages (arrêté du 3 avril 2014)
- Dispositions relatives à la protection des animaux (Article L214 et suivants du CRPM)
- Principes épidémiologiques et parasitaires
- Caractéristiques et besoins des espèces et races produites et accueillies
- Caractéristiques de reproduction des différentes espèces et races
- Caractéristiques des différents types d'alimentation animale

### **Savoir-faire de base :**

- Identifier les sources d'information et partenaires utiles
- Identifier les informations utiles à la sélection (origines, ADN)
- Planifier une production réalisable et rentable
- Mobiliser ses connaissances pour maintenir les animaux en santé en limitant le recours aux traitements
- Organiser les espaces de façon opérationnelle et sécurisée
- Utiliser efficacement les outils de traitement de texte

### **Savoir-faire consolidés par l'expérience :**

- Repérer les périodes de forte demande pour adapter son offre
- Autoévaluer la pertinence de ses pratiques
- Repérer les sources de risques
- Anticiper les aléas générateurs de risques

...

### **Comportements professionnels :**

- Être attentif à l'actualité
- Analyse
- Rigueur
- Organisation